

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 26 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GRAEBER Sophie ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE SAOUT Aurélie ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Marie-Yannick ; PULLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

| | |
|-------------------|---------------------|
| BOULANGER Servane | à CHAPPE Fanny |
| BURLLOT Gilbert | à TALOC Bruno |
| DUMAIL Michel | à GOUAULT Jacky |
| KERHERVE Guy | à GOUDALLIER Benoît |
| LE GOFF Philippe | à LE GAOUYAT Samuel |
| LE GOFF Yannick | à MOURET Patricia |
| LOZAC'H Claude | à LE MEAUX Vincent |
| ZIEGLER Evelyne | à LE LAY Tugdual |

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; ECHEVEST Yannick ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUEROU Annie ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE VAILLANT Gilbert ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

| | |
|--------------|----|
| Présents | 61 |
| Procurations | 08 |
| Absents | 19 |

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 20 septembre 2023

DEL2023-09-174

**BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAIQUE
 EXTENSION DE L'OBJET ET TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS**

Vu les articles L.224-1 et L.3241-4 du Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'article 256 B du Code Général des Impôts;

Vu l'instruction comptable spécifique L4, applicable aux services publics industriels et commerciaux ;

Considérant qu'un établissement public de coopération intercommunal a pour obligation de recourir à un budget distinct du budget principal pour le suivi de la vente d'électricité, qui constitue un service public industriel et commercial (SPIC) ;

Considérant que si Guingamp-Paimpol Agglomération a bien mis en place un budget annexe spécifique de suivi des panneaux photovoltaïques installés sur le toit du site administratif de CALLAC, l'objet de ce présent budget annexe n'intégrait pas l'ensemble des panneaux photovoltaïques gérés par l'agglomération, et qu'il y a donc lieu de régulariser la situation à la fois en modifiant l'objet du présent budget annexe, et en transférant les immobilisations suivantes qui se correspondent à des installations de production d'énergie photovoltaïque ;

| Lieu | Budget | Num. Immobilisation | Num. inventaire | Libellé | Valeur nette comptable au 16-09-2023 | Date d'acquisition | Commentaires |
|---|--|---------------------|------------------|--|--------------------------------------|--------------------|--|
| Panneau Atelier relais ZA Kerguiniou Callac | ATELIERS RELAIS ET HOTELS D'ENT. - 05008 | 4118 | CA_ATELIER-2011 | TRAVAUX ATELIER EN 2011 | 13 715,18 € | 31/12/2011 | L'immobilisation 4118 est une immo globale pour tout l'Atelier relais, il y a lieu de transférer uniquement le panneau pour un montant de 13.715,18 € |
| Panneau Gymnase Plésidy | BUDGET PRINCIPAL 05000 | 243 | BB_SDS | GYMNASE PLESIDY GYSP | 118 383,03 € | 26/04/2012 | L'immobilisation 243 est une immo globale pour tout le gymnase, il y a lieu de transférer uniquement les panneaux pour un montant de 118 383,03 € |
| Panneau Usine eau Yvias | EAU - 05001 | 2023-EAU-0010 | 2023-EAU-0010 | RACCORDEMENT PANNEAUX SOLAIRES | 163,22 € | 22/03/2023 | |
| | | 2020-EAUDSP-0026 | 2020-EAUDSP-0026 | MARCHE 2019083 -USINE MOULIN BESCOND YVIAS | 50 700,00 € | 18/05/2020 | L'immobilisation 2020-EAUDSP-0026 est une immo globale pour toute l'usine d'eau d'Yvias, il y a lieu de transférer uniquement les panneaux pour un montant de 50 700 € |

Considérant qu'il apparaît opportun de modifier encore plus largement l'objet du présent budget annexe Photovoltaïque afin qu'il puisse à l'avenir permettre la vente de production d'énergie non seulement par énergie photovoltaïque, mais également par d'autres énergies - méthanisation, éolien, géothermie, etc...

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité décide :

- **D'étendre l'objet initial du budget annexe Photovoltaïque à l'ensemble des énergies renouvelables ;**
- **De modifier la dénomination du budget annexe Photovoltaïque, qui sera désormais dénommé Budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES ;**

- De transférer les immobilisations correspondant à des installations photovoltaïques de Guingamp-Paimpol Agglomération portées à ce jour par le budget principal de l'agglomération ou d'autres budgets annexes sur le budget annexe ENERGIES RENOUVELABLES, ainsi que l'ensemble des ventes d'électricité qui y sont associées.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Michel LE CALVEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Le Calvez", written over a horizontal line.